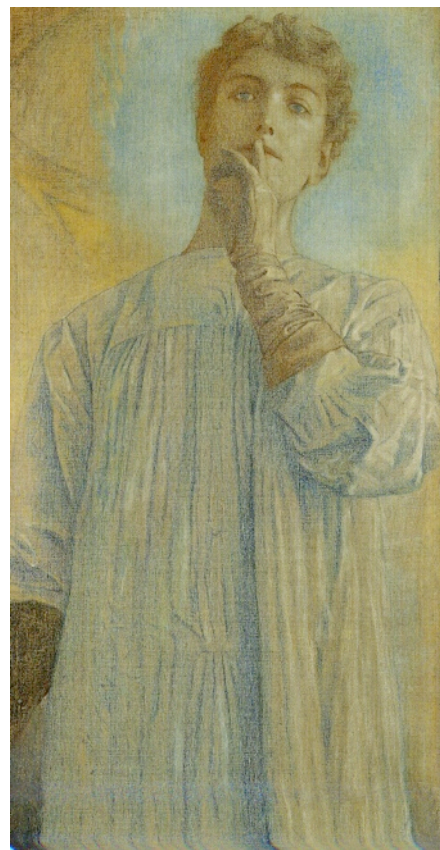


Thierry Piras  
Psychanalyste

*Lettre «Ecrit et Savoir» - n°13 - avril 2013*

**«L'éthique du silence»**



*Silence de Fernand Knopff - 1890*

La logique du silence semble s'emballer à l'annonce même de toute tentation à l'énonciation. Que dit-on quand on fait référence au silence, que ce soit par l'injonction au "fait silence" ou au "je vous demande le silence"? Le silence semble être appareillé d'une vertu d'ordre, de résultat normatif, obtenu par la réalisation, la mise en œuvre de ce qui est nommé silence. Nous serions ainsi en présence de la transformation ou évolution, et d'une ligne du temps et de la mise en évidence de deux états. L'un se situant avant l'appel au silence et l'autre, s'orchestrant de par la survenue de ce nouveau temps de l'après où serait supposé exister l'ère de l'après. Ainsi, nous serions en constatation d'un temps de la dépossession, celui qui appelle à cette action du faire silence ou du demander le silence; et d'un temps de l'obtention, espace où ce qui est demandé serait obtenu. Le silence pourrait alors être identifié par sa présence ou son absence. Toute fois, ceci étant posé sur l'axe de la demande, il nous reste, et ce n'est pas la moindre des choses, à en identifier la nature même de ce qui est nommé silence, ainsi que les enjeux qui s'y ajoutent. Si l'éthique est la recherche du bien, expression de Moore cité par Wittgenstein dans le Tractatus, il conviendrait ici de s'en emparer pour interroger le silence. Et ce, non pas dans ce qu'il puisse faire présence ou manque, ainsi que satisfaction ou contrariété à celui qui en exprime la nécessaire survenue, mais dans son essence même d'étant. L'étant c'est ce qui est, en tant qu'il est, de même que le parlant est ce qui parle en tant qu'il parle, ou le marchant ce qui marche en tant qu'il marche. Pourrions-nous alors nous risquer à poser dans ce présent propos, que le silence est ce qui est, en tant qu'il est? À charge d'en questionner son existence d'existant, et ce dans sa particularité spécifique à en être ou ne pas en être du statut d'existant même. La première identification concernant le silence ou plus exactement ce qui semble correspondre à la présentation d'un état, c'est l'alternance. Le silence semble se poster sur la marge étroite d'un cycle d'apparition et de disparition, d'une séquence de présences et d'absences, marquant ainsi en quelque sorte une mélodie, celle de la succession des intervalles. Le positionnement d'une éthique du silence pourrait ne pas s'accommoder de la simple berceuse d'une présentation, mais de celle de la valeur même de ce mot silence. Valeur prise ici au sens de raison à être ou à ne pas être, et ce par la parole, son corollaire qui le fait exister au cœur du langage. Le silence en effet, est un fait de langage, à la fois par la suspension d'un son et par un autre son qui désigne justement cette suspension à se dire. Le silence ne peut donc pas se départir de la langue. Si le mot silence désigne l'absence de son, de mot, de parole, il n'en désigne pas moins tout un langage à identifier, celui d'une facticité, au sens de caractère existentiel, terme employé par Husserl et Heidegger.

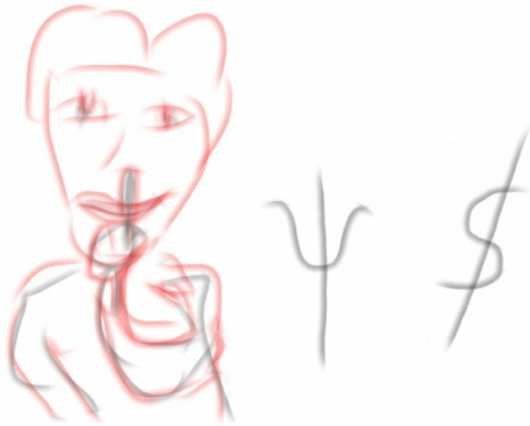
Faisons donc rupture au silence comme successeur en place de bruit ou de son, pour un silence nommé non plus d'un résultat obtenu, mais de ce processus même d'intervalle ou d'inter-dits. Il y a donc du non-bruit, avant le bruit et après ; l'observation ne vise plus seulement à qualifier un état donné en place d'un autre, mais ce processus même, et d'alternance et de substitution. L'injonction parfois entendue du "fait silence" n'est alors plus seulement l'expression d'une attente d'un non-bruit ou non-parole, mais l'expression d'une forme de facticité. Le locuteur qui interpelle un auditoire par exemple pour obtenir l'absence de parole des autres pour que la sienne puisse y faire demeure en

unicité, aurait pu demander aux présents de se taire, d'arrêter de parler. Mais à une revendication de non-parole ou d'unicité de sa prérogative langagière, il choisit l'expression un plein en place d'un vide. Le mot silence est objet plein, suite à la demande "fait silence" ou celle de "je vous demande le silence". En effet, il réclame un privatif - l'absence de leurs paroles, mais il communique en leur proposant de lui fournir ce qu'ils ne peuvent pas d'ailleurs lui donner, car ils n'en sont nullement détenteur. L'attente par lui sur l'autre ou les autres d'une non-parole, objet vide, ne peut se solder que par l'échec.

Le silence n'existe pas en lui-même, il n'est que le vide de quelque chose, mais d'un vide tout aussi plein de sa vérité du mensonge. Le silence ne dit pas l'absence du son ou du mot, il ne dit rien, parcequ'il n'est pas de la langue, malgré son existant de substantif. Celui qui aspire à l'obtention de la non-parole devrait réclamer en vérité, cette non-parole par l'expression mettant sens sur l'évidence du privatif. L'appel au silence ne peut remplir la fonction d'un privatif, mais bien au contraire d'un vocatif, certes discret, mais vocatif tout de même. La scène analytique nous fournit le terreau d'une observation de ce qui est habituellement nommé de silence. La relative discrétion ou rareté de la parole de l'analyste est souvent qualifiée, pour ne pas dire enfermée au registre d'une classification en titre de silence. Certes, ils ne parlent pas tout le temps, car l'analyse est le temps et l'espace de la parole de l'analysant. Et en ne parlant pas, en se taisant, c'est à dire en laissant le trou du langage libre pour l'accessibilité de l'analysant au discours analytique, il "parle" le psychanalyste, langue qui fait lit au dire de l'inconscient. Il parle dans la langue des mots et dans celle du désir de l'analyse qui accueille tous les entrelacs, tous les noeuds que l'analysant incarne, et dans ses paroles et dans le silence. Silence, non plus en place de non émission de sons, mais en considération à cette structure d'intervalle, d'inter-dits. Le dit d'avant, le temps où il se tait ou bien qu'il rentre dans le bavardage de la demande en place de la libre association, comme discours du désir, et le dit d'après qui lui-même précède un temps de non-parole. Ce temps d'avant ou d'après-parole n'est pas silence au sens unique, d'absence de sons, mais présence, remplissage d'un trop. Ne passant pas en parole par la difficulté à toute symbolisation et à toute présentation d'un réel qui ne peut qu'échapper à la volonté. Son silence, à considérer d'ailleurs comme quelque chose qui ne lui appartient pas en propre, en terme de sujet, ou qui ne lui appartient pas en terme d'étant. À faire de l'expérience analytique le laboratoire d'une éthique du silence, il convient de poser que l'analysant ne se tait jamais, et surtout dans les moments où il semble que sa parole ne s'exprime pas en terme de son, mais uniquement en terme d'intervalles au plein et au vide, à une vérité et à un mensonge d'une logique de langue. Il n'y a pas de silence chez l'analysant, sauf à en réduire le silence du plein de l'ignorance des fondements de l'ontologie. À en rester au silence comme absence de bruit, de son, de parole, et à y ajouter l'expression de résistance à la parole, ou à toutes autres choses d'ailleurs, c'est en demeurer à la toute-puissance du cogito ou du moi fort. Si résistance se fait dans le processus analytique, c'est bien, ou le bien, d'une expression certes alogique à la langue, mais totalement logique à la notification du est, dans le "il est silencieux". L'analysant, et cela pourrait presque devenir son qualifiant existentiel est silencieux de l'être; et ce quelque soit le volume de sa

pensée/langage. Qu'il parle ou qu'il ne parle pas, il n'en dit rien de ce qui s'articule à l'essence. Certes, la psychanalyse est art et mode de la parole, mais pas de celle qui est offerte aux augures de la demande, mais de celle qui justement ne se fait pas et ne peut d'ailleurs pas se dire. De ce dire qui s'élabore dans l'opération herméneutique de l'analyste, qui pour lui, faire silence, ce n'est pas réponse aux paroles, mais parler aux réponses et questionnements. A faire absence et manque pour l'analysant aux prises avec son écart à la vérité de la castration.

Le proverbe nous dit que la parole est d'argent et que le silence est d'or, laissant ainsi entendre un choix préférentiel au deuxième constituant. S'il est vrai que l'or est plus rare, et par conséquent plus précieux que l'argent, ce n'est que par cet existant de rareté, et donc de jouissance que l'or se caractérise. D'une jouissance entrée par le trou de la dépossession de l'autre, plus que par la possession. Le silence, en appliquant la loi de ce proverbe, est-il générateur d'une plus grande jouissance que la parole? C'est à dire d'une plus grande dépossession de l'autre. Là où l'autre ne serait plus seulement un autre, en l'occurrence l'analyste, mais où l'autre peut advenir comme existant de cette part de l'analysant qui fait échappement à lui. Certes, la non-parole peut intervenir comme la jouissance de l'analysant à s'installer dans le désaveu du désir de l'analyste, qui serait demandeur de ses mots. Mais d'une dépossession qui s'adresse avant tout à lui-même. Dans le monde à la Lewis Carroll, mathématicien et écrivain, la logique d'une jouissance à soi, d'un silence à soi pourrait se traduire avec le chat de Chester, offrant tant ses révélations philosophiques que ses disparitions à Alice. L'analysant de l'autre côté du miroir de l'âme, s'offrant sa jouissance par le silence, et ce faisant grand bruit, hélas pour lui inaudible dans l'entendement de l'existant. Alors donc, le silence ne fait plus cas de parole, mais d'un dit au dire. Ce silence, qu'il convient de ne plus réduire à la seule séquence où les mots s'absentent. Mais d'un silence, reconstitué en valeur d'une logique d'alternance, où quelque soit sa phase, parole ou non-parole, ni le dit ne se pose, ni le dit ne se pose pas, et cela comme du dit. Le silence des mots n'apaise aucunement la douleur de la dépossession, si grande à l'essence de l'être qu'elle en demeure même confisquée à son entendement. Marquant là, à n'en pas douter, la limite d'une pensée/langage comme seule expression de l'être. Écartons-nous des, "que dit le silence" et des "que veut dire le silence" ou bien encore des "le silence prépare les mots à suivre", de ces expressions qui éclairant le silence, en masque l'ombre supportée par le sujet. Dans cette interpellation, entendue de trop nombreuses fois en contrôle de la part d'un analyste : "il est silencieux", ce qui manque ce ne sont pas les paroles, mais ce qui est de ce "est" le plus souvent laissé au silence. Et pourtant ce "est" déchire le silence d'une logique d'une sous-estimation ontologique. Il y a du manque à l'"est" et pourtant, la piste de cette trace ne manquait pas, de par l'absence de tout propos de langue à son sujet. En somme de tous ces manques qui ne peuvent que caractériser la démarche analytique, une éthique du silence ferait inviter à un doigt sur les lèvres, non pour appeler à cesser les paroles, mais d'un appel à une nouvelle session, celle de la rencontre de l'être.



D'un doigt sur la bouche au  $\Psi$  et enfin au  $\$$ . La transposition dans le psi et le basculement, pour ne pas dire renversement avec le sujet divisé et ainsi le trait de son incomplétude.

Mais d'une incomplétude en terme de sujet, qui ne peut que faire signe à un au-delà d'une logique, et de l'inaudible et de l'indicible.

L'éthique du silence comme éthique d'une herméneutique qui ne s'en laisserait pas compter des semblants. Des semblants de l'imaginaire et du symbolique, en place d'un réel à toujours déconstruire; et des semblants d'une réticence de la pensée analytique à frayer du côté d'une ontologie, hélas toujours présente dans ses silences. Et ce mot hélas, comme un dernier sursaut pour l'idée de l'abandon abandonné de l'être...